

Poses - Amfreville, le 2 juin 2026,

Communiqué de presse

Inauguration du barrage de Poses-Amfreville rénové : un ouvrage stratégique au service de la navigation et des territoires

Mardi 2 juin 2026, après 5 ans de travaux de rénovation, Voies navigables de France (VNF) inaugure le barrage de Poses-Amfreville, un ouvrage majeur du réseau fluvial de la Seine. Construit en 1887, ce barrage emblématique, premier ouvrage de navigation en amont de l'estuaire, joue un rôle essentiel dans la régulation de l'eau, la navigation et l'économie de l'axe Seine.

D'un montant global de 47 millions d'euros TTC (études et travaux), cette opération a été cofinancée par l'État/VNF, l'Europe via le MIE (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe) et la Région Normandie dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine.

Cet événement s'est déroulé en présence de Cécile Avezard, directrice générale de VNF, Hervé Morin, Président de la région Normandie, Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Région Normandie, préfet de la Seine-Maritime et Serge Castel, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine.

Pour Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Région Normandie, préfet de la Seine-Maritime :
« Colonne vertébrale environnementale et économique reliant l'Île-de-France et la Normandie, la Seine est au centre du contrat de plan reliant l'État aux deux Régions. L'aboutissement de ces lourds travaux de rénovation du barrage de Poses, 1er barrage à 170 km de la mer et marquant la limite de la Seine-Aval, montre l'intérêt d'un tel contrat et du travail partenarial afin de rattraper la dette grise de nos infrastructures notamment fluviales ou ferroviaires mais aussi d'envisager leur développement.

Si cette inauguration s'inscrit dans notre volonté commune de renforcement du transport fluvial avec désormais trois armateurs majeurs au port du Havre et la chaudière en cours de réalisation, elle s'inscrit également dans notre ambition de concilier pour ce fleuve exceptionnel son usage économique et l'impératif de préserver ses atouts environnementaux. »

Pour Hervé Morin, Président de la Région Normandie : *« Avec la livraison des travaux du barrage de Poses, nous apportons aux entreprises ce qu'elles attendent avant tout : de la fiabilité. Un transport fluvial compétitif repose sur des infrastructures robustes, capables de garantir des conditions de navigation sûres et maîtrisées sur la Seine. Le développement des infrastructures fluviales est un pilier de la stratégie logistique de la Région Normandie, traduction opérationnelle de la feuille de route inscrite au SRADDET. À ce titre, la Région a mobilisé plus de 14 M€ dans le cadre du CPIER 2015-2020 pour accompagner les projets fluviaux structurants. Notre ambition est désormais d'accélérer le report modal vers le fleuve et de changer d'échelle. C'est tout le sens de notre engagement de 86 M€ dans la chaudière du Havre, un projet clé pour massifier les trafics et faire de la Seine un atout logistique majeur pour la Normandie »*

Pour Cécile Avezard : *« L'inauguration du barrage de Poses-Amfreville marque une étape majeure pour l'avenir de l'axe Seine et du transport fluvial. Cet investissement collectif témoigne de notre volonté commune — avec l'État, l'Europe et la Région Normandie — d'adapter nos infrastructures aux défis climatiques, énergétiques et logistiques des prochaines décennies. En modernisant cet ouvrage stratégique, VNF sécurise durablement la navigation, la gestion de l'eau et les nombreux usages du*

fleuve. Le fluvial apporte une réponse concrète aux enjeux de décarbonation du transport et de résilience des territoires. Derrière cet ouvrage, ce sont des emplois, une économie portuaire, touristique et industrielle, mais aussi une ressource essentielle — l'eau — que nous préservons au service des habitants et des acteurs économiques de la vallée de la Seine. » -

Un ouvrage clé pour la navigation et la gestion de l'eau

Situé à une trentaine de kilomètres en amont de Rouen, le site de Poses-Amfreville est composé d'un barrage, de deux écluses et d'une passe à poissons. Chaque année, il permet le passage de près de **12 000 bateaux** et voit transiter plus de **6 millions de tonnes de marchandises**, participant pleinement à la dynamique logistique de l'axe Seine, qui représente près de **30 % du trafic fluvial national**. Outre le transport de fret, **le site voit passer une trentaine de paquebots de croisière** qui effectuent des rotations dans la vallée de la Seine entre Paris et le Havre. Cela représente plus de 200 000 passagers par an.

Au-delà du transport, ce barrage assure la régulation du niveau de la Seine sur 40 kilomètres, jusqu'au barrage de Port-Mort situé en amont. Il garantit ainsi un mouillage suffisant pour les bateaux, tout en répondant à des usages multiples : alimentation en eau potable, irrigation agricole, activités industrielles, production hydroélectrique, loisirs nautiques, pêche. Il participe également au maintien des écosystèmes et de la biodiversité via le soutien des nappes et zones humides associées au fleuve. Avant de transporter des marchandises, le réseau fluvial transporte d'abord une ressource essentielle : l'eau, au service des territoires et des populations.

Un maillon stratégique de l'axe Seine et de la transition écologique

Le barrage de Poses-Amfreville constitue un maillon essentiel de l'axe Seine, reliant la capitale aux grands ports maritimes de Rouen et du Havre. À ce titre, il participe pleinement au développement d'un transport fluvial plus durable, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la décongestion des axes routiers.

Sa modernisation s'inscrit dans une ambition plus large portée par VNF : **adapter les infrastructures fluviales aux enjeux contemporains**, tout en conciliant performance économique, sécurité des ouvrages et préservation de l'environnement.

Une rénovation d'ampleur pour un ouvrage centenaire

Conçu par l'ingénieur Caméré au 19^{ème} siècle, ce barrage à vannes levantes est l'un des plus importants sur la Seine en termes de taille, de débits et de chutes d'eau : d'une longueur de 243 mètres de rive à rive, il comporte 7 passes d'environ 30 mètres et sa hauteur de chute varie en fonction des marées entre 8 mètres (à marée basse) et 1 mètre (à marée haute).

Face au vieillissement de cet ouvrage construit dans les années 1880, et aux enjeux croissants liés à la navigation et à l'environnement, le barrage de Poses-Amfreville a fait l'objet d'une rénovation majeure entre 2020 et 2025.

Les travaux ont notamment permis :

- le confortement des fondations et la stabilisation de l'ouvrage,
- le remplacement complet du pont-passerelle de 210 mètres,
- la rénovation des vannes et des systèmes de batardage,
- la modernisation des installations électriques et de l'automatisme,
- des interventions sur le génie civil des piles et culées.

Ces opérations, menées dans des conditions techniques exigeantes et sous contrainte hydraulique, garantissent aujourd'hui la **pérennité, la sécurité et la performance** de l'ouvrage pour les décennies à venir.

Les acteurs du chantier

Sous maîtrise d'ouvrage de VNF, la rénovation du barrage de Poses-Amfreville a mobilisé de nombreux acteurs publics et privés, illustrant le dynamisme de la filière fluviale et des travaux publics :

- Les études ont été menées par le groupement **ISL ingenierie - AMH**
- Les travaux ont été réalisés par le **groupement Océlian - Berthold- Forlumen Actemium - Botte Fondation**.
- **Le recours à des expertises de haut niveau**, notamment avec la modélisation hydraulique réalisée par l'Université de Liège.

Au-delà de la performance technique, ce chantier d'envergure a contribué à **soutenir l'activité économique locale**, à valoriser les savoir-faire industriels et à préparer l'avenir du transport fluvial sur la Seine.

Les chiffres clés du chantier

- Un pont-passerelle de 210 mètres de longueur composé de 6 éléments de 30 m de long
- 1 000 forages et injections pour conforter le radier
- 4 200 m³ de coulis d'injection (mélange de ciment et bentonite)
- Plusieurs centaines de personnes mobilisées tout au long du chantier,

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires. VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

[VNF.fr](https://www.vnf.fr)    

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France

Direction territoriale du bassin
de la Seine et Loire aval

David GERSEN

07 60 04 05 20

david.gersen@vnf.fr

Corinne SPINER

06 23 02 09 35

corinne.spiner@vnf.fr